

# Journées européennes du patrimoine 2014

samedi 20 et dimanche 21 septembre

---

## ***Patrimoine culturel, patrimoine naturel***

Pré-argumentaire (décembre 2013)

Le thème « Patrimoine culturel, Patrimoine naturel » ouvre résolument le champ du patrimoine. Il propose de le placer au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés ou non dans leur ensemble, en prenant en compte les vastes domaines naturels abritant du patrimoine. La notion stricto sensu d'*objet* patrimonial s'enrichit ainsi de celle, plus large, de *site* patrimonial et d'*espaces* culturels.

Mettant en lumière toute la diversité du patrimoine, ce thème entre par ailleurs en résonance avec les enjeux de la qualité de l'architecture et du cadre de vie, qui fait du patrimoine un élément essentiel de la qualité et de l'attractivité des territoires.

Il existe entre patrimoine naturel et patrimoine culturel (matériel et immatériel) des relations d'interdépendances qu'on pourrait définir par le terme d'écosystème patrimonial, l'environnement naturel générant telle ou telle forme d'éléments de patrimoine.

Le thème traverse ainsi des domaines plus largement interministériels, notamment en direction de l'écologie et de la loi Biodiversité, actuellement en préparation, qui comprend un volet « paysage » et constitue l'occasion pour les services des deux ministères d'accentuer leur collaboration et l'efficacité de démarches déjà communes (PNR, sites naturels, conservatoire du littoral, etc.).

Ces nouveaux champs d'étude orientés vers l'interaction entre patrimoine naturel et patrimoine culturel ont permis, par exemple, en région Aquitaine et Poitou-Charentes, la réalisation d'un inventaire des communes riveraines de l'Estuaire de la Gironde et de la vallée de la Vézère (Dordogne) ; en région Centre, la signature d'une convention de partenariat scientifique et technique entre la région et la DREAL sur les aménagements portuaires de la Loire ; en région Île-de-France une étude sur les moulins de la Haute Vallée de Chevreuse ; en région Rhône Alpes, l'inventaire des points de franchissement du fleuve Rhône et du patrimoine hydraulique des deux Savoie.

Une première liste des **principaux axes du thème**, non exhaustive, offre un panorama intéressant de ces territoires mêlés où nature et patrimoine sont indissociablement liés :

Le patrimoine classé ou inscrit mêlant patrimoine bâti et jardins remarquables

Les domaines nationaux (Chambord, Chantilly, Fontainebleau, Compiègne...)

Les sites classés avec, à titre d'exemple, l'utilisation du végétal pour la mémoire et la préservation des sites (ex : Forteresse de Chinon), les ruines végétalisées en particulier dans les DOM), etc.

Les espaces protégés et les aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine où se rencontrent les problématiques du patrimoine naturel et du patrimoine bâti,

Le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, 4<sup>e</sup> propriétaire de monuments historiques en France, qui est très souvent confronté à des problématiques de restauration et de préservation de patrimoine bâti (ex : Abbaye de Beauport)

Le petit patrimoine rural, notamment dans les Parcs naturels régionaux ou les réserves naturelles nationales, ainsi que les cheminements paysagers, thématique conduite par les associations culturelles

(bocages, étangs, levées...)

Les biens culturels UNESCO (sites palafittiques préhistoriques de l'arc alpin ; Val de Loire, ...)

Les sites insolites : carrières, maisons troglodytes, grottes, site culturel en érosion, etc.

Les muséums d'histoire naturelle

**Ministère de la Culture et de la Communication**

département de la communication

direction générale des patrimoines

---

**Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace**

Contact et coordination Alsace : Catherine MUTZENHARDT – [jep.alsace@culture.gouv.fr](mailto:jep.alsace@culture.gouv.fr) – 03 88 15 57 13